

**Durée**

21 heures

**Lieu**

Intra/Inter

**Groupe**

De 4 à 10 personnes

**Tarif**

Sur devis

■ Prérequis

Aucun

■ Public concerné

Tous salariés aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile ainsi que tous ceux qui souhaitent travailler dans ces secteurs.

■ Objectifs de la formation

Permettre au salarié de participer :

- À l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles,
- Au confort (qualité de l'aide et des soins) et à la sécurité (comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'accident ou d'incident) de la personne aidée.

■ Compétences visées

1- La Prévention

- Se situer comme acteur de prévention pour soi et pour la structure
- Agir en prévention
- Observer et analyser sa situation de travail
- Proposer des pistes d'amélioration de sa situation de travail
- Remonter l'information aux personnes concernées
- Construire un accompagnement de la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée

2- Le Secours

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner une victime d'accident ou de malaise
- Faire alerter ou alerter
- Secourir une victime de manière appropriée.

■ Méthodes pédagogiques

Tour de tables / Travaux de groupe / Analyse de pratiques

**ACTEUR PRÉVENTION SECOURS
DE L'AIDE ET DU SOIN À DOMICILE****■ Moyens pédagogiques**

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Documents d'analyse
- 1 fauteuil roulant à accoudoirs escamotables pour 5 stagiaires
- 1 lit médicalisé électrique pour 5 stagiaires
- 1 disque de pivotement
- 1 planche de transfert
- 1 draps de glisse
- Du matériel de verticalisation (verticalisateur, guidon de transfert...)
- Plan d'action Prévention + pictogrammes
- Mannequins adulte, enfant, nourrisson
- Défibrillateur automatisé externe de formation
- Plan d'intervention SST + pictogrammes

■ Organisation de la formation

La formation-action a une durée de 3 jours, non consécutifs, en présentiel (2+1) et les travaux d'intersession sur le terrain sont estimés à 4 heures.

■ Modalités d'évaluation

Suivre la totalité de la formation et satisfaire aux deux épreuves certificatives prévention et secours. Contacter le secrétariat minimum 15 jours ouvrés avant le début de la formation.

■ Sanction

Certificat d'acteur APS ASD donnant équivalence au certificat d'acteur SST et acteur PRAP IBC.

■ Modalités et délais d'accès

Contactez le responsable du pôle hygiène et sécurité minimum 15 jours ouvrés avant le début de la formation.

■ Maintien et actualisation des compétences

7 h tous les 24 mois

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui

■ Qualification des formateurs

Formateurs certifiés INRS avec 10 ans d'expérience dans la formation des aides à domicile

Programme conforme au document de référence dispositif Aide et Soins à Domicile V8.1 05/2019

Nous contacter

CROIX BLANCHE PREVENTION
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille
Tél : 09 78 08 25 15 – www.croixblancheprevention.com



Etablissement équipé